

13. Le Comité permanent recommande d'accorder un financement adéquat à la *Palliative Care Foundation* pour qu'elle effectue une enquête sur les méthodes de traitement du SIDA et sur les installations destinées aux malades atteints du SIDA au Canada.
14. Le Comité permanent recommande qu'un groupe d'experts comprenant des représentants de la *Palliative Care Foundation*, des économistes, des administrateurs d'hospice et des représentants des autorités sanitaires élabore, en collaboration avec des malades atteints du SIDA, un modèle intégré de soins palliatifs à l'intention des victimes du SIDA.
15. Le Comité permanent recommande d'analyser la rentabilité de ce modèle par rapport aux méthodes actuelles de traitement des malades. Il importe que ce modèle tienne compte des besoins des malades atteints du SIDA et de leurs proches.
16. Le Comité permanent recommande d'accorder des subventions aux groupes d'aide aux victimes du SIDA qui tentent actuellement de créer des hospices.